

BUREAU DELIBERATIF
9 décembre 2025 à 17h45
Salle Giono - Centre des Congrès l'Etoile - GREOUX LES BAINS

ORDRE DU JOUR

FINANCES

BD-1-12-25	PAIEMENT A LA COMMUNE DE MANOSQUE DES ETUDES EFFECTUEES SUR TERRAIN ZA SAINT MAURICE	AURRIC
------------	---	--------

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

BD-2-12-25	AVENANT N°3 A LA CONVENTION FIXANT LES CONDITIONS D'INTERVENTION COMPLEMENTAIRE ENTRE LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DURANCE LUBERON VERDON (DLVAgglo) EN MATIERE D'AIDES ECONOMIQUES	ANTIQ
------------	--	-------

FONCIER

BD-3-12-25	CONVENTION DE SUPERPOSITION DE GESTION AVEC L'ASSOCIATION SYNDICALE DU CANAL DE MANOSQUE - PARCELLES C 2447 ET 3275 - VILLENEUVE	ANTIQ
BD-4-12-25	ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AZ N°305 - PROPRIETE H2P - DANS LEZ CADRE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT "COEUR DE PROJET ALICANTE- PLANTIERS"	PAOLASSO